



PLAN DE FORMATION
PLAN DE FORMATION
2 CA-SH

Année scolaire

2008 - 2009



Formation 2 CA-SH

2008-2009

A - Etablissement : IUFM Centre Val de Loire	p. 3
Options préparées en 2008-2009	
Lieu et capacité d'accueil	
Effectifs prévisionnels	
B - Bilan du plan de formation précédent	p. 4
C - Organisation de la formation 2008-2009	p. 8
C1 Calendrier et organisation de la formation	p. 8
C2 Public concerné par la formation	p. 12
C3 Encadrement- Composition de l'équipe de formateurs	p. 13
D - Déroulement de la formation, dynamique générale	p. 13
D1 Contenus des unités de formation	p. 14
D2 Mémoire et préparation à la certification	p. 16
D3 Analyse des pratiques professionnelles	p. 16
D4 Accompagnement et suivi des enseignants en formation	p. 17
D5 Maquette de formation option F	p. 19
D6 Maquette de formation option D	p. 23
D7 Répartitions des UF et des modules par sessions	p. 28
E - Conclusion et perspectives	p. 32

A – Etablissement : IUFM Centre Val de Loire

A1. Options du 2 CA-SH préparées :

Option D: enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique aux élèves présentant des troubles importants des fonctions cognitives ;

Option F: enseignants spécialisés chargés de l'enseignement et de l'aide pédagogique auprès des élèves des Etablissement Régionaux d'Enseignement Adapté (EREA) et Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté (SEGPA).

A2. Lieu et capacité d'accueil :

Toutes les périodes de regroupement pour chacune des options préparées se déroulent sur le site de formation d'Indre et Loire (Tours-Fondettes), site d'implantation de la filière ASH de l'IUFM, dont la capacité est de 20 stagiaires par option.

A3. Effectifs prévisionnels :

Le recueil des candidatures des personnels du second degré titulaires aux stages de préparation au 2 CA-SH pour l'année 2008-2009 (circulaire du 28-3-2006) est actuellement en cours. Une réunion d'information associée à l'appel à candidature est prévue le 28 mai 2008.

La sensibilisation des professeurs aux problématiques d'accueil des publics à besoins éducatifs particuliers passe par divers canaux :

- échos positifs de la formation au niveau de l'académie
- implication des professeurs formés dans les équipes des établissements
- impact de l'accès aux responsabilités d'enseignant référent ou de coordonateur d'UPI
- constitution d'équipes 1° et 2° degré autour des SEGPA et /ou des UPI
- stages de formation continue
- affiche dans les établissements.

On peut constater actuellement une évolution des demandes et des motivations. Ceci montre d'une part, l'impact des lois de 2005 concernant l'intérêt porté aux publics spécifiques et la sensibilisation des acteurs de l'éducation.

Pour les effectifs actuels :

Cinq professeurs stagiaires 2007-2008 souhaitent différer leur validation en 2009.

Plusieurs stagiaires option F validant leur formation en juin envisagent de préparer et présenter l'option D en 2009 (les EGPA accueillant des élèves en situation de handicap).

B – Bilan du plan de formation précédent

Au moment de la rédaction de ce bilan les validations pour l'année 2007-2008 n'ont pas encore eu lieu.

Les professeurs formés depuis 2004 (ayant choisi de valider ou non, la validation n'ayant actuellement aucune incidence en terme de carrière) exercent toujours auprès de publics spécifiques. Ceci témoigne d'une continuité de leur engagement et de leur réflexion aussi bien en EGPA qu'auprès des publics handicapés. Un professeur PLP exerçant en EREA est formateur associé à l'IUFM

D'autre part, les informations recueillies auprès des IA-IPR des disciplines ainsi que des chefs d'établissement ont permis de confirmer la perception positive des professeurs formés et de la formation mise en œuvre. Ces professeurs sont très impliqués dans les équipes des établissements ainsi que dans la mise en œuvre de dispositifs d'aide auprès des élèves (P.P.R.E., P.P.S.).

Ils sont en demande d'une reconnaissance institutionnelle de leur formation et de leur implication.

Bilan de la formation 2007- 2008 :

La formation 2007-2008 a permis d'intégrer les modifications prévues dans le précédent plan. Nous allons en examiner les effets et l'intérêt afin d'ajuster au mieux le nouveau plan de formation aux attentes mais aussi aux contextes résultant de la mise en œuvre de la loi de 2005 ainsi que de la loi d'orientation (socle commun, PPRE...).

Les candidats à la formation

Conformément aux circulaires en vigueur, les besoins de scolarisation des élèves du second degré présentant des B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers), dans les départements de l'académie Orléans-Tours ont été établis par le recteur, en liaison avec les Inspecteurs d'Académie. Ils ont justifié la mise en place pour la rentrée scolaire 2007 de formations préparant au 2 CA-SH dans les options D et F.

Les réponses à l'appel à candidature ont permis d'ouvrir en septembre 2007 la formation 2 CA-SH pour les options D et F.

La transmission de l'information concernant la formation a été fortement relayée à la rentrée par les services rectoraux auprès des chefs d'établissement de l'académie. Cependant l'organisation des remplacements étant parfois difficile, certains chefs d'établissements émettent encore des avis réservés ou défavorables pour le départ en formation de quelques candidats. Un effort important des services du rectorat pour lever cet obstacle est à souligner.

La présence d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire et/ou l'ouverture d'UPI a conduit plusieurs professeurs à s'engager dans la formation.

Public en formation en 2007-2008 :

La commission académique (présidée par le DAFPEN et dans laquelle l'IUFM est représenté) a validé la candidature de 15 professeurs en septembre 2007 :

8 pour la formation option D, 7 pour la formation option F.

Le profil des candidats se répartissait comme suit :

2 PRCE technologie (options D) (dont un professeur déjà certifié option F) ;

1 PEPS option F;

1 PRAG EPS option D ;

2 PLP lettres-histoire (1 option D, 1 option F) ;

2 PRCE LV (options D) ;

1 PRCE documentaliste (option D) qui a démissionné avant la formation pour raisons personnelles ;

4 PLP Biotechnologie (option F) ;

1 PLP génie civil et mécanique (option D) ;

1 PLP Hôtellerie restauration (option F).

Situations particulières

Plusieurs candidats n'exerçaient pas auprès du public de l'option.

Option F : Un PLP non confronté au public de l'option F (les autres stagiaires exerçant en SEGPA ou en EREA).

Option D : aucun des professeurs n'exerçait auprès d'un public d'UPI.

Cette situation déjà rencontrée les années précédentes a pu être gérée conformément au plan de formation élaboré par la mise en place de stages.

Ceux-ci ont été organisés grâce au partenariat de l'IUFM avec les services du rectorat, au soutien des IEN ASH des départements de l'académie, et à la mise en place d'un groupe de pilotage.

Ces professeurs ont pu être accompagnés par des professeurs des écoles spécialisés (CAPA-SH) et par un formateur à l'occasion de visites-conseil.

La constitution d'équipes inter-degrés, permet d'aborder concrètement les pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluri-catégorielle (UF2) et crée la cohérence éducative indispensable à ces publics.

La mise en situation des stagiaires est indispensable pour envisager la validation de la formation.

L'implication et l'assiduité des candidats a été continue au cours des regroupements et sur les lieux de stage.

Sur les modes d'alternance et le calendrier de la formation

La formation s'est déroulée au cours de six regroupements d'une semaine répartis sur l'année. Cette durée et cette fréquence de regroupement semblent être celles dont l'impact est le moins préjudiciable à la scolarité des élèves (fragiles et sensibles aux changements) ; les répercussions de ce rythme d'alternance sur l'organisation des établissements et sur l'organisation de l'enseignement des stagiaires sont également assez réduites.

Les inter-sessions ont favorisé une alternance formation/pratique/analyse ainsi que l'évolution du projet personnel de formation.

La répartition des contenus sur l'année scolaire offre aux stagiaires le choix d'une certification en fin d'année ou la possibilité de celle-ci sur les deux années à venir.

Cette rythmicité est plébiscitée par l'ensemble des partenaires et permet aux services rectoraux de remplacer certains professeurs en formation en fonction des disponibilités du moment.

Sur les trois années expérimentées nous n'avons eu aucun abandon en cours de formation.

Sur l'accompagnement du processus de formation et le parcours personnel

La cohérence du dispositif de suivi s'appuie essentiellement sur la cohésion et la disponibilité de l'équipe de formateurs largement soulignées et mentionnées dans le bilan de formation des stagiaires.

Les adaptations du plan de formation ont permis d'apporter une meilleure réponse à la diversité des parcours et des compétences des professeurs stagiaires :

- des parcours de formation individualisés ont été mis en place ainsi qu'un accompagnement sur le terrain d'exercice ou de stage
- les analyses de pratiques (G.E.A.S.E), le module 2 de l'UF1 et le suivi du mémoire ont favorisé l'intégration des apports et l'évolution des pratiques pédagogiques et didactiques
- l'accompagnement à distance entre les sessions par le biais de l'Internet et de l'ENT de l'IUFM a été apprécié et a permis de maintenir la dynamique impulsée lors des regroupements.
- la mutualisation de supports de travail avec les élèves, d'outils, de questionnements a fédéré le groupe dans une relation d'entraide et de partage des compétences.

Des vidéos ont été réalisées par quelques stagiaires. Une incitation plus forte à l'utilisation de ce support pour l'analyse des pratiques sera inscrite dans la conduite du prochain plan.

De même, l'incitation la lecture des fondements théoriques devra être renforcée.

Sur les contenus de formation

Les choix qui ont présidé à la répartition dans le temps des modules :

- favoriser la connaissance des élèves à B.E.P
- permettre la construction d'outils conceptuels pour amorcer une évolution dans la compréhension des EBEP, dans la posture de l'enseignant, dans la connaissance, se sont révélés pertinents.

Cela a conduit les professeurs à prendre en compte l'élève-sujet dans la démarche pédagogique de leur **discipline** pour une meilleure adaptation à ce public particulier. Une explicitation des nouveaux concepts, dispositifs et objectifs propres à l'ASH lors de la première semaine a inscrit les modules de l'UF1 dans une cohérence. L'ouverture des modules des 3 U.F sur la durée favorise ensuite l'approfondissement des premiers apports.

La possibilité de contact avec le terrain pour tous les stagiaires a conduit à la suppression des visites d'établissement envisagées.

La sollicitation des partenaires et des professionnels a été privilégiée et plébiscitée. Elle sera à renouveler plus tôt dans l'année et à enrichir.

Des échanges inter-degrés ont été organisés autour de thématiques comme les troubles spécifiques du langage et les relations partenariales.

L'évaluation réalisée confirme les choix effectués mais invite à solliciter davantage le regard et l'expérience des professionnels du terrain.

Les apports de la loi d'orientation (socle commun de connaissances et de compétences, évaluation et dispositifs d'accompagnement des difficultés, PPRE, déclinaison des PPS ...) devront continuer à avoir une place plus importante à partir d'analyses de situations complexes. Celles-ci pourront trouver leur place en alternance avec les analyses de pratique et à la charnière du module 3 de l'UF1.

Sur l'analyse de pratique

La démarche utilisée fait référence aux travaux de M. ALTET et P. PERRENOUD et utilise la technique du GEASE.

Les séances ont débuté alors que le groupe était bien constitué. La participation et l'implication ont été soutenues et les retombées sur les pratiques bien perçues par les stagiaires. L'analyse de pratique a contribué fortement à l'évolution des professeurs dans leur parcours individuel de formation en développant une pratique plus réflexive et une meilleure professionnalisation. Elle a aussi permis de fédérer le groupe en créant un climat de confiance et d'échanges.

L'impact des analyses à partir de supports vidéo est reconnu par le stagiaire qui s'y est engagé mais aussi par le groupe (réflexion plus précise et technique sur la posture, place de la voix et du corps dans la relation éducative).

Des situations-problèmes professionnelles (cf. Perrenoud) ont aussi été proposées.

L'APP favorise l'émergence ou l'évolution des compétences spécifiques, elle est aussi un support de régulation et d'adaptation de certains points de la formation à partir des problématiques évoquées par les stagiaires.

Le volume horaire consacré à l'analyse de pratique sera maintenu.

Sur l'élaboration du mémoire et la préparation à la certification :

Une information sur le mémoire et sa place dans le parcours de formation a été donnée en début de formation. L'expérience acquise nous a conduit à présenter le mémoire comme un élément important du parcours de formation. En effet il amorce le processus de réflexion sur la pratique professionnelle en relation avec l'option.

Les modalités d'encadrement et de suivi, l'accompagnement des différentes phases de travail, la formation collective (séminaires), la forme contractuelle du tutorat individuel ont constitué autant de cadres incitatifs et sécurisants, générateurs d'un travail personnel régulier.

L'accompagnement des professeurs a été complété par un suivi individualisé par courriel (éloignement des stagiaires /centre de formation). L'aide apportée par ce moyen a été importante tant au niveau méthodologique que théorique.

Plusieurs stagiaires ont cependant fait le choix de prendre plus de recul pour intégrer les apports. Ils envisagent de poursuivre la rédaction amorcée et parfois largement engagée du mémoire sur l'année scolaire suivante.

Le bilan effectué pointe la difficulté des stagiaires à définir rapidement une problématique. Plusieurs raisons : le peu d'entraînement à ce type d'exercice, la nécessité d'avoir une posture d'observateur en début de stage.

Le mémoire est perçu comme un élément « dérangent » en début de formation mais il est reconnu comme élément indispensable d'évolution personnelle et professionnelle en bilan.

Préparation de la certification :

Le temps consacré à cet aspect de la formation a permis la mutualisation de savoirs didactiques et pédagogiques.

La richesse des apports permis par l'interdisciplinarité est toujours soulignée.

La rencontre avec des stagiaires de l'année précédente s'est avérée très pertinente.

Sur la Certification mai/juin 2008

Huit stagiaires option D (dont un stagiaire ayant déjà l'option C) et quatre stagiaires option F (dont 2 stagiaires 2007) envisagent la validation en 2008.

Quatre professeurs souhaitent repousser leur validation en 2009.

*L'organisation de la validation du 2 CA-SH est et **reste problématique**. L'implication des IA-IPR des disciplines dans les jurys permettrait de donner un peu de souplesse au calendrier.*

Quelques candidats devant attendre la rentrée pour valider vont être contraints de se réengager auprès d'un nouveau public notamment pour l'option D.

C - ORGANISATION DE LA FORMATION 2 CA-SH

OPTIONS F - OPTION D

2008-2009

C1. Calendrier et organisation de la formation

Conformément aux textes en vigueur, en particulier à la circulaire relative à la mise en œuvre de cette formation (BOEN n°4 spécial du 26 février 2004), le plan de formation prévoit un volume horaire global de 150 heures de formation encadrée dispensées au cours d'une seule année scolaire.

Le parti pris adopté en matière d'organisation et de calendrier pour 2008-2009 se traduit par six regroupements sur l'année scolaire entre octobre et avril, à raison de trois regroupements au premier trimestre, deux au second et un au troisième.

Ce calendrier (page 10) conjugue les contraintes de l'année scolaire et la volonté de favoriser des temps de formation inter-degrés.

L'organisation et la passation des épreuves du 2 CA-SH et du CAPA-SH avant la fin de l'année scolaire imposent aussi, de fait, de libérer les deux derniers mois, de telle sorte que les regroupements de formation à l'IUFM se termineront en avril.

La formation est dispensée à raison de 25 heures de formation encadrée par semaine, réparties sur 4 jours, du lundi au jeudi inclus.

Cette organisation expérimentée depuis maintenant trois ans, présente plusieurs avantages en terme de logique de formation mais aussi au niveau institutionnel et humain. Ces divers aspects sont en étroite relation.

Elle permet :

- de réaliser l'ensemble de cette formation au cours d'une année pour les stagiaires qui le souhaitent (cf. arrêté)
- la prise en main de la classe et l'installation d'un véritable cadre en début d'année (premier regroupement en octobre). Il s'agit également d'assurer, entre les regroupements, des temps d'exercice dans la classe d'une durée suffisamment longue pour permettre la mise en œuvre de pratiques pédagogiques significatives
- l'alternance « terrain/formation », dimension importante du parcours de formation. Ceci favorise l'articulation des apports théoriques avec une réflexion pédagogique et didactique en relation avec la discipline enseignée. *(Il est prévu de contractualiser avec les professeurs stagiaires des « aller/retour » : formation/terrain/adaptation d'activités et de démarches ... dans les champs disciplinaires représentés afin d'engager les transferts dans les pratiques de chacun)*
- d'amorcer une nouvelle posture professionnelle et partenariale au travers des éléments apportés lors des trois premiers regroupements massés sur le 1^{er} trimestre
- des remplacements par des collègues de l'équipe ou par des TZR (les services rectoraux apportant leur concours pour remplacer autant que possible les professeurs en stage).

Elle permet également aux professeurs chargés de classe à examen (BEP, classes de terminales) d'être plus présents dans leur établissement au cours du troisième trimestre.

Elle évite :

- une trop longue rupture pour des élèves fragiles, les liens avec l'enseignant pouvant ainsi être maintenus.

L'enseignant n'est ainsi éloigné que pour une période relativement courte (moindre perturbation au niveau de l'établissement) ; cela répond également à la volonté de prévenir les difficultés liées à d'éventuels non remplacements des professeurs concernés.

Elle favorise une implication volontaire des élèves dans les activités expérimentées par les enseignants en formation.

L'élaboration du calendrier prévisionnel 2008-2009 répond donc aussi :

- aux demandes des stagiaires (bilan 2007/2008) : semaines de formation non accolées à une période de congés scolaires afin d'éviter une interruption trop longue et de permettre au professeur de préparer son remplacement sur le terrain.
- à la construction d'une cohérence en termes de formation et de changement de posture en relation avec les spécificités du second degré
- à la volonté de créer des regroupements inter-degrés entre les options D et F CAPA-SH et 2 CA-SH pour des contenus communs, des échanges et analyses de pratiques.

Calendrier prévisionnel des regroupements

Regroupements	Dates
N°1 – Semaine 7 5 jours sur site	13/10 - 17/10
N°2- Semaine 11 4 jours sur site	10/11 - 14/11 (11 Nov. Férié)
N°3 - Semaine 15 4 jours sur site, 1 jour stage ou travail personnel	08/12 - 12/12
N°4 - Semaine 21 4 jours sur site, 1 jour stage ou travail personnel	19/01 – 23/01
N°5 - Semaine 29 4 jours sur site, 1 jour stage ou travail personnel	16/03 – 20 /03
N°6 - Semaine 33 4 jours sur site	13/04 – 17 /04 (13 Avr. Férié)

Le calendrier (page 11) fait apparaître

- l'ensemble des formations ASH pour l'année scolaire 2008/2009
- les regroupements sont prévus en octobre, novembre et décembre 2007, janvier, mars et avril 2009
- les périodes inter-degré.

Second degré 2CA-SH,
Premier degré CAPA-SH

Calendrier 2008 -2009

Option	S1 01.09/05.09	S2 08.09 /12.09	S3 15.09 / 19.09	S4 22.09 / 26.09	S5 29.09 / 03.10	S6 6.10/ 10.10	S7 13.10 / 17.10	S8 20.10 / 24.10
D37 (1)								
D45 (1)								
E (2)								
F (3)						Observation		
G (2)								
2CA-SH D/ F								

Option	S9 27.10/31.10	S10 3.11 / 7.11	S11 10.11 / 14.11	S12 27.11 /	S13 24.11 / 28.11	S14 1.12 / 5.12	S15 8.12 / 12.12	S16 15.12 / 19.12
D37(1)								
D45(1)	Congés Toussaint							
E(2)								
F(3)								
G(2)								
2CA-SH D/ F								

Congés de TOUSSAINT* : du samedi 25 Octobre 2007 au jeudi 06 novembre 2007

Option	S17/18 22.12/02.01	S19 05.01/9.01	S20 12.01 / 16.01	S21 19.01 / 23.01	S22 26.01 / 30.01	S23 02.02 / 06.02	S24 9.02 /13 .02	S25 16.02 / 20.02
D37(1)								
D45(1)	Congés Noël							
E(2)			Regroupement sur le site IUFM Orléans					
F(3)								
G(2)								
2CA-SH D/ F								

Congés Noël * : du samedi 20 décembre 2007 au lundi 05janvier 2008

Option	S26 23.02 / 27.02	S27 02.03/06.03	S28 9.03/13.03	S29 16.03 / 20.03	S30 23.03 / 27.03	S31 30.03 / 03.04	S32 06.04 / 10.04	S33 13.04/ 17.04
D37(1)	Congés d'hiver							
D45(1)								
E(2)								
F(3)								
G(2)								
2CA-SH D/ F								

Congés Hiver * : du samedi 21 février 2008 au lundi 9 Mars2008

C2. Public concerné par la formation

Conformément aux circulaires en vigueur (Circulaire N° 2006-055 du 28-3-2006), les besoins de scolarisation des élèves du second degré présentant des B.E.P. (Besoins Educatifs Particuliers), dans les départements de l'académie Orléans-Tours seront établis par le recteur, en liaison avec les Inspecteurs d'Académie et devraient permettre la mise en place pour la rentrée scolaire 2008 de formations préparant au 2 CA-SH dans les options D et F. Ces informations ne sont pas actuellement disponibles.

Une réunion d'information des futurs candidats sera organisée le **28 mai 2008 par la filière ASH de l'IUFM Centre Val de Loire** en relation avec le délégué académique à la formation continue des enseignants.

Elle portera sur :

- les dispositifs et la scolarisation des élèves correspondant aux 2 options
- le certificat complémentaire pour les enseignements adaptés et la scolarisation des élèves en situation de handicap
- les conditions et modalités de la préparation au 2CA-SH

Le département de l'IUFM, implanté sur le site de Tours-Fondettes propose d'accueillir 20 professeurs par option.

C3. Encadrement – Composition de l'équipe de formateurs (effectif et spécialité)

10 formateurs permanents de l'I.U.F.M. Centre Val de Loire dont

- 5 effectuent la quasi totalité de leur service dans les départements de professionnalisation :

- 2 enseignants spécialisés du 1^{er} degré, référents des options du CAPA-SH (option E et option F),*
- 1 M.C.F. en psychologie,*
- 1 I.E.N responsable ASH 1^{er} degré,*
- 1 P.R.C.E SVT - Psychologue- Responsable de la préparation au 2CA-SH et de l'Unité pluridisciplinaire : Adaptation, Intégration et Vie Scolaire.*

- 5 effectuent une part variable de leur service dans les départements de formation professionnelle et continue 1^{er} ET 2^o degré é ASH :

- 1 M.C.F. lettres*
- 1 M.C.F. en psychologie (troubles spécifiques du langage)*
- 1 M.C.F. en mathématiques*
- 1 P.E.P.S.*
- 1 P.R.C.E. Langue*

des formateurs associés ou vacataires :

- 1 enseignant chercheur :
 - 1 M.C.F. en psychologie*
- Inspecteurs :
 - 1 IEN ASH*
 - 1 IEN ET*

- IA-IPR (ou chargés d'inspection) : technologie, anglais, lettres, mathématiques, physique (selon discipline des stagiaires)
- 1 directeur de SEGPA,
- 1 directeur d'établissement médico-éducatif
- 1 COP
- 1 enseignant référent certifié 2 CA-SH
- 1 coordinateur des AVS et un AVS
- enseignants du second degré certifiés 2 CA-SH selon disciplines des stagiaires inscrits
- 2 enseignants spécialisés CAPA-SH options F et D
- 4 professionnels des secteurs médical, paramédical et éducatif
 - 2 pédopsychiatres (C.M.P. et I.N.S.E.R.M.)
 - 1 psychologue (C.M.P.P)
 - 1 orthophoniste

D - DEROULEMENT DE LA FORMATION DYNAMIQUE GENERALE

Les formations au 2 CA-SH sur l'académie d'Orléans -Tours s'inscrivent dans l'esprit des orientations ministérielles actuelles en matière d'adaptation scolaire et de scolarisation des élèves en situation de handicap. Elles tendent à **développer chez les professeurs du second degré, une culture commune , une aide à l'exercice de la profession face aux situations de scolarisation d'élèves en situation de difficulté grave ou de handicap en les préparant à l'élaboration, à la mise en oeuvre, au suivi, à l'évaluation de parcours de scolarisation (PPS, PPRE ...)**

Elles intègrent pour cela :

- les modifications apportées par la loi « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapés ».
- les mesures de la loi d'orientation pour l'avenir de l'école
- les compétences visées au travers du **nouveau cahier des charges** pour la formation des maîtres
- l'évolution des programmes scolaires dans les différentes disciplines et dans une cohérence longitudinale 1^{er}2^{ème} degré

Ces formations prennent donc en compte dans leur élaboration et leur mise en œuvre les perspectives suivantes :

- la scolarisation des élèves à B.E.P. comme collégiens ou lycéens à part entière (identification des besoins éducatifs particuliers, compensation au travers de démarches pédagogiques, didactiques et d'un environnement appropriés...)
- l'accompagnement des ouvertures d'UPI et leur développement
- la prévention de la marginalisation des publics en grande difficulté des SEGPA et d'EREA
- l'enrichissement des compétences des professeurs du second degré en vue d'une meilleure prise en charge de publics présentant une grande diversité dans leur relation aux apprentissages et aux savoirs
- la référence à l'acquisition du socle commun de connaissances et compétences

Pour tendre vers ces différents objectifs, la formation proposée se voudrait être :

- une formation professionnelle avec élaboration et évolution d'un parcours individuel de formation
- une formation axée sur le développement de compétences articulant la pédagogie, la didactique de la discipline enseignée et les problématiques des apprentissages pour développer des pistes de réponses à des besoins éducatifs particuliers.

Une attention particulière est apportée au calendrier de la formation et à l'encadrement (voir plus haut) ainsi qu'aux contenus.

D1. Contenus des unités de formation

Aspects généraux

Ils sont envisagés à partir :

- de l'arrêté du 5 janvier 2004 et de la circulaire du 10 février 2004 relatifs respectivement à l'organisation et à la mise en œuvre de la formation spécialisée des enseignants du référentiel pour la formation préparatoire au 2CA-SH
- de la loi sur le handicap du 11 février 2005 mise en application au 1^{er} janvier 2006
- des évolutions des programmes disciplinaires parallèlement au socle commun de compétences et connaissances
- de la mise en œuvre de priorités EED, éducation à la santé, thèmes de convergences ...
- de la prise en compte des observations émises par la commission d'agrément sur le plan 2007/2008 et de l'évaluation du plan de formation expérimenté sur l'année scolaire.

Sur la base de contenus énoncés sous la forme de thématiques assez générales, dans l'esprit du référentiel, les modules constitutifs des trois unités de formation ont été construits dans la perspective de rapprochements souhaitables ou possibles et cohérents entre les deux options tout en conservant, notamment au sein des UF 1 et 2 la part de spécificité nécessaire sous la forme de modules complets ou de parties de modules réservés à l'une ou l'autre option..

De la même façon, la formation proposée fait une large place à des temps regroupant les enseignants des différentes disciplines représentées sur des contenus qui relèvent d'une approche transversale et transdisciplinaire.

La dimension proprement disciplinaire est prise en compte sous deux formes : l'une explicite qui apparaît dans le module 3 de l'UF1 au sein duquel la question de la construction et de l'appropriation des savoirs disciplinaires sera traitée spécifiquement pour chaque discipline et pour chaque option, l'autre plus implicite dans la maquette qui se traduira, pour certains contenus, par des modalités de formation sous la forme d'ateliers différenciés par disciplines ou groupes de disciplines, encadrés par des formateurs « disciplinaires ».

Quelques plages des calendriers, communes aux formations D et F du 1^{er} et du 2nd degré, pourront permettre d'instaurer des temps de formation et d'échanges inter degrés sur des problématiques communes. Toutefois la conception des maquettes du plan 2CA-SH s'écarte délibérément du modèle de l'enseignant spécialisé du 1^{er} degré et s'efforce d'intégrer au mieux la référence aux conditions d'exercice et de travail spécifiques aux enseignants du 2nd degré, en particulier :

- **intégration individuelle ou collective** d'élèves en difficulté scolaire grave ou en situation de handicap dans une classe ordinaire du 2° degré, pour certains enseignements.
- **enseignement d'une ou plusieurs disciplines dans un des dispositifs du 2° degré** (SEGPA / UPI).
- **coordination de dispositif UPI** et notamment en **lycée ou lycée professionnel**

Répartition horaire des contenus par UF (page 28 à 31) : la répartition horaire des unités de formation et des modules dans les sessions de regroupement est présentée sous la forme d'histogrammes.

Les objectifs visés par option

Option D (détails de la maquette p. 23 à 27)

La maquette de formation est élaborée en référence à la spécificité des troubles des fonctions cognitives en vue de développer chez les professeurs les compétences nécessaires à l'enseignement de leur discipline auprès d'adolescents en situation de handicap scolarisés en

- collège,
- lycée
- lycée professionnel.

En prenant appui sur l'expérience professionnelle des stagiaires, la formation vise des compétences de l'ordre du « savoir agir » (connaissances, capacités, attitudes) :

- évolution des représentations du handicap
- sensibilisation aux pathologies affectant les fonctions cognitives.
- développement de capacités d'analyse des incidences de ces troubles sur les processus de la communication, les fonctions langagières et cognitives, les démarches intellectuelles et les processus d'apprentissage
- préparation à des situations de scolarisation spécifiques et mise en œuvre des pratiques pédagogiques, didactiques différenciées adaptées
- développement des compétences dans le domaine de l'évaluation
- implication dans l'élaboration et la mise en œuvre des PPS, éventuellement PPRE
- travail en équipe et partenariat

Option F (détails de la maquette p.19 à 22)

La maquette de formation pour cette option est élaborée en référence aux enseignements d'une discipline dans le cadre de l'enseignement adapté (EGPA, EREA).

Elle tend vers :

- l'évolution des représentations de la difficulté scolaire
- l'appropriation de connaissances sur la psychologie des adolescents en situation de difficulté grave
- la compréhension des problématiques et processus d'apprentissage : diversité des fonctionnements intellectuels selon les activités et les contextes

- la mise en œuvre d'évaluations, de démarches différenciées, du projet individuel de l'élève
- le développement systématique des potentialités d'apprentissage chez les élèves
- le travail en équipe et partenariat

Remarque :

Le manque d'informations sur les candidats potentiels :

- effectif par option
- disciplines enseignées
- lieux et conditions d'exercice,
- public à EBEP
- expérience professionnelle ...

nous contraint à penser les modalités de formation de manière assez ouvertes pour ajuster ensuite au plus près du public en formation dès qu'il sera connu.

Le potentiel de formateurs, les partenariats bien établis depuis de nombreuses années entre la filière ASH de l'IUFM et les établissements spécialisés, le secteur médical, les enseignants chercheurs, les acteurs oeuvrant dans le cadre de la MDPH nous permettront d'adapter la formation et d'envisager des parcours de formation individualisés.

D2. Mémoire et préparation à la certification

Neuf heures sont consacrées aux enseignements méthodologiques et aux séminaires concernant le **mémoire professionnel et la préparation à la certification**.

Au-delà des intitulés de formation et des volumes horaires affichés, le stagiaire prolongera les enseignements et conseils reçus par ses propres investigations bibliographiques, ses recherches documentaires, ses protocoles d'observations et de mises en situation, ses analyses et évaluations. La remise du mémoire professionnel conclura cette phase de travail personnel du stagiaire.

Dans cette perspective, les enseignants ou intervenants professionnels qui participeront de manière significative à la formation, seront à la disposition des stagiaires pour les recevoir sur rendez-vous ou échanger avec eux à distance sur des questions particulières.

Un directeur de mémoire accompagnera spécifiquement le stagiaire sur la durée de ce travail.

En outre un dispositif léger de **préparation à la certification** sera mis en place : simulations d'entretien prenant appui sur des séquences filmées, et soutenances de mémoire.

La préparation à la certification s'effectuera également par l'accompagnement durant l'élaboration de la problématique du mémoire

D3. Analyse de pratique

Le Groupe d'Analyse de Pratique en s'appuyant sur la logique du collectif, permet la mutualisation des expériences individuelles et contribue à l'élaboration de la pratique professionnelle : « **La professionnalisation des enseignants requérait le**

***passage du constat de la difficulté à l'analyse du problème. Or, c'est là un point particulièrement délicat... Il s'agit de comprendre ce qui se passe vraiment, de passer d'une vision fantasmée de la « réalité » à une vision construite du « réel », avec un ou des modèles, en procédant à l'identification des variables, au repérage des points sur lesquels on peut agir, en anticipant des scénarios d'action et en débusquant les finalités implicites de ceux-ci, en s'entraînant à évaluer les effets de ses actes ».* (Philippe MEIRIEU, Lettre de rentrée, 2001).**

L'esprit de cet extrait correspond aussi aux finalités de la formation des enseignants auprès d'élèves à BEP pour lesquels la représentation du handicap est à dépasser afin de décrypter une réalité qui, seule, permettra de construire des compétences professionnelles distanciées.

Les séances d'analyse de pratique (4 séances de trois heures) contribuent à cette dimension essentielle de la professionnalisation du stagiaire.

La conduite de celles-ci se déroule selon la trame du GEASE (Groupe d'Entraînement à l'Analyse des Situations Educatives). Il présente l'intérêt et l'avantage d'apporter un **cadre théorique multiréférentiel** pour analyser des situations éducatives. En effet plusieurs niveaux sont distingués et articulés (didactique, pédagogique, social, psychologique, institutionnel) ; ils servent d'angle d'approche, tout en offrant un cadre rigoureux à la gestion du groupe.

Ces séances peuvent alterner avec des séances d'échanges ou de mutualisation de pratiques sur des points particuliers (gestion de groupes, accueil d'un élève, difficulté spécifique dans le cadre d'un apprentissage ...).

Nous envisageons dans ce nouveau plan de nous questionner davantage sur la problématique du transfert des apports de la formation et du développement des compétences professionnelles telles qu'elles sont définies dans le cahier des charges de la formation des maîtres. Pour cela nous introduirons des « situations d'intégration » (situations professionnelles–problèmes d'après les travaux Perrenoud, Joannert) afin de :

- favoriser un fonctionnement réflexif
- de développer un savoir-analyser,
- d'entraîner à la lecture de situations complexes
- de repérer les questions théoriques et les cadres conceptuels
- de formuler des questions, d'anticiper les actions et les réponses possibles en situation

Ces situations serviront de support à la fois à une partie des analyses de pratique et à la réflexion dans le cadre de l'UF1 mod 2 et 3. Elles devraient aussi permettre à chacun de prendre conscience de son niveau de compétences et d'affiner son positionnement dans le cadre du parcours de formation. L'utilisation de la vidéo sera fortement encouragée.

D4. Accompagnement et suivi des enseignants en formation

L'hétérogénéité des formations, des parcours, des expériences des professeurs stagiaires nous conduit à envisager des parcours individualisés de formation. Ceux-ci intégreront la dimension de mutualisation des savoirs et des apprentissages dans le cadre d'un enrichissement du groupe en formation.

Il sera proposé dans des secteurs différents :

- connaissances (lectures et notes pour le groupe)
- problématique des apprentissages

- démarches pédagogiques dans la discipline
- évaluation
- utilisation des TICE/aspects didactiques ...

Un approfondissement de la réflexion et de l'analyse des pratiques pédagogiques et didactiques fera l'objet d'une contractualisation individuelle d'un regroupement à l'autre.

L'accompagnement du parcours de formation hors regroupement est envisagé sous plusieurs modalités :

- mise en commun de documents de formation et/ou mutualisation par le biais de l'ENT à distance de l'IUFM Centre Val de Loire
- aide pédagogique à distance (par courrier électronique) sous la forme d'un bulletin de liaison et d'échanges de questions/réponses entre les stagiaires et les formateurs l'utilisation d'un « carnet de bord » du parcours individuel de formation
- visites-conseil sur le lieu d'exercice ou de stage

Tous ces aspects visent la prise de conscience par les stagiaires de la nécessité d'une approche plurielle, multifactorielle et collaborative de l'exercice du métier auprès de ce public spécifique.




Site IUFM d'Indre et Loire
Filière ASH
37230 - FONDETTES


Maquette de Formation 2 CA – SH Option F

Prévisionnel

Total horaire	
UF1	97
UF2	24
UF3	20
Mémoire	9
Total	150

Responsable pédagogique : Claudine ROUDIERE

 02 47 42 71 12

 02 47 42 71 05

Courriel : claudine.roudiere@orleans-tours.iufm.fr

année universitaire 2008/2009

UF1 Option F 72 h + 25 h	Pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins éducatifs particuliers des élèves		
<p><u>UF1 - Module 1</u> : Scolarisation des adolescents à Besoins Educatifs Particuliers (B.E.P.)</p> <p><u>Module 1-1</u> : Connaissance des adolescents ayant des besoins éducatifs particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentations de la difficulté scolaire et du handicap : • L'élève-adolescent : aspects développementaux, affectifs, cognitifs, sociaux • Violence, addictions Démarches d'analyse et de prévention <p><u>Module 1-2</u> : Particularités dans les processus de communication, d'expression et d'apprentissage des élèves à B.E.P.</p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport à la langue et aux langages</u> : dimension transversale de la maîtrise du langage et de la langue -Didactique de la langue. <p><i>Pôle humanité -> approfondissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport à l'espace et au temps</u> • <u>Mobilisation corporelle</u> <p><i>Education physique et sportive -> approfondissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Saisie et traitement de l'information</u> Conceptualisation et mémorisation Pensée logique et raisonnement <p><i>Pôle sciences et mathématiques -> approfondissement</i></p>		<p>48 h</p> <p><u>15 h</u></p> <p><u>33 h</u></p>	<p>3 h</p> <p>6 h</p> <p>6 h</p> <p>6 h</p> <p>6 h</p> <p>3 h</p> <p>3 h</p> <p>6 h</p> <p>9 h</p> <p>6 h</p>
<p><u>UF1 - Module 2</u> : Mise en œuvre des démarches et situations pédagogiques</p> <p><u>Module 2-1</u> : Gestion des groupes, relation éducative, dispositifs de différenciation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte d'apprentissage : motivation et désir d'apprendre • Gestion des groupes, différenciation pédagogique, pratique du soutien intégré, groupes de besoin/groupes d'aide (<i>de la scolarisation individuelle au fonctionnement de groupe en UPI et SEGPA</i>) • Relation d'aide et d'accompagnement <p><u>Module 2-2</u> : Adaptations pédagogique, didactique et éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse comparée des objectifs de travail en SEGPA et en UPI • Méthodologie de l'observation et de l'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> - différentes formes d'évaluation - aménagement des situations d'évaluation 	<p>F+D</p> <p>F+D</p> <p>F</p> <p>F+D</p> <p>F</p>	<p>24 h</p> <p><u>9 h</u></p> <p><u>15 h</u></p>	<p>3 h</p> <p>6 h</p> <p>3 h</p> <p>6 h</p>

• Démarches et techniques de remédiation cognitive.	F		6 h
---	---	--	-----

<p><u>UF1 - Module 3 : Construction des savoirs disciplinaires dans le cadre des enseignements adaptés</u></p> <p>Des besoins des élèves, à l'élaboration des pistes de réponse dans le champ disciplinaire. Expérimentation sur le terrain et adaptations.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Construction des concepts et des compétences disciplinaires en relation avec les besoins repérés /socle commun • Démarches pédagogiques adaptées au sein de chaque discipline • Thèmes de convergences et projets communs aux différentes disciplines • Transfert des compétences dans un projet global de formation • Elaboration et utilisation d'outils (TICE) dans chaque discipline 	F	25 h	9 h
			9 h
			3 h
			4 h

UF2 Option F 24 h	Pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluricatégorielle		
<u>UF2 - Module 1 : méthodologie du projet et partenariat</u>	F	12 h	
• Equipe éducative - Partenaires . Dispositifs PPRE ...			3 h
• Projet de l'élève: projet de vie, Projet Individuel de Formation (PIF), projet d'orientation			6 h
• Risques, sécurité et responsabilité			3 h
<u>UF2 - Module 2 : Analyse, échanges, mutualisation des pratiques</u>	F	12 h	

UF3 Option F 20 h	Pratiques professionnelles prenant en compte les données de l'environnement familial, scolaire et social			
<u>UF3 - Module 1 : Partenariat avec la famille</u>			5 h	
<ul style="list-style-type: none"> • Communication et entretiens, des actes professionnels : Cadre de l'entretien et postures de communication 		F		5 h
<u>UF3 - Module 2 : Connaissances des ressources, des dispositifs et de leur évolution</u>			15 h	
<u>Module 2-1 : Cohérence des parcours scolaires</u> <ul style="list-style-type: none"> • Dispositifs existants (SEGPA, EREA, UPI...) • Nouvelles dispositions (évolution du code de l'éducation) 		<u>F+D</u>		6 h
<u>Module 2-2 : Ressources au sein et en dehors de l'établissement/</u> <ul style="list-style-type: none"> • Humaines • Matérielles • Informatives 		F		6 h
<u>Module 2-3 : Evolution des politiques éducatives en France et en Europe</u>		F+D		3 h
Option F 9 h	Mémoire professionnel et préparation à la certification			
<u>Mémoire</u> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie du mémoire • Méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia 		F+D	6 h	3 h
<ul style="list-style-type: none"> • Séminaire mémoire 		F		3 h
Préparation à la certification		F	3 h	3 h




Site IUFM d'Indre et Loire
ASH
37230 - FONDETTES


Maquette de Formation 2 CA – SH Option D

Prévisionnel

Total horaire	
UF1	97
UF2	24
UF3	20
Mémoire	9
Total	150

Référent pédagogique : Claudine ROUDIERE

 02 47 42 71 12

 02 47 42 71 05

Courriel : claudine.roudiere@orleans-tours.iufm.fr

année universitaire 2008/2009

UF1 Option D 72 h + 25 h	Pratiques pédagogiques différenciées et adaptées aux besoins éducatifs particuliers des élèves		
<p><u>UF1 - Module 1 : Scolarisation des adolescents à Besoins Educatifs Particuliers (B.E.P.)</u></p> <p><u>Module 1-1 : Connaissance des adolescents à besoins éducatifs particuliers :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Représentations de la difficulté scolaire et du handicap : • L'élève-adolescent : aspects développementaux, affectifs, cognitifs, sociaux • Présentation pathologies/impact sur les app. selon les publics concernés (TED, trisomie, troubles des apprentissages ...) <p><u>Module 1-2 : Particularités dans les processus de communication, d'expression et d'apprentissage des élèves à besoins éducatifs particuliers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport à la langue et aux langages</u> : dimension transversale de la maîtrise du langage et de la langue -Didactique de la langue. <p><i>Pôle humanité -> approfondissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Rapport à l'espace et au temps</u> • <u>Mobilisation corporelle</u> <p><i>Education physique et sportive -> approfondissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Saisie et traitement de l'information</u> Conceptualisation et mémorisation Pensée logique et raisonnement <p><i>Pôle sciences et mathématiques -> approfondissement</i></p>		48 h <u>15 h</u> 33 h	 3 h 6 h 6 h 6 h 6 h 3 h 3 h 6 h 15 h 6 h

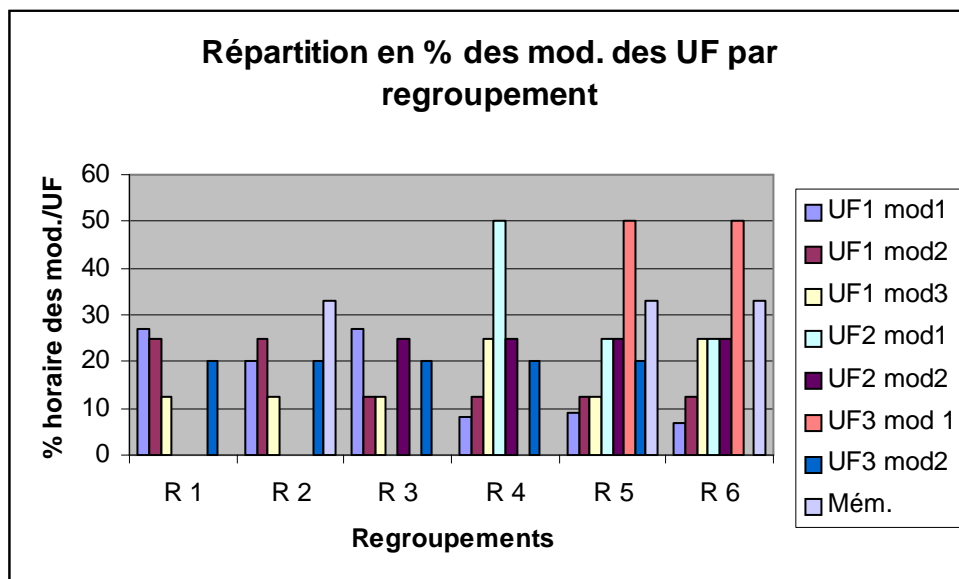
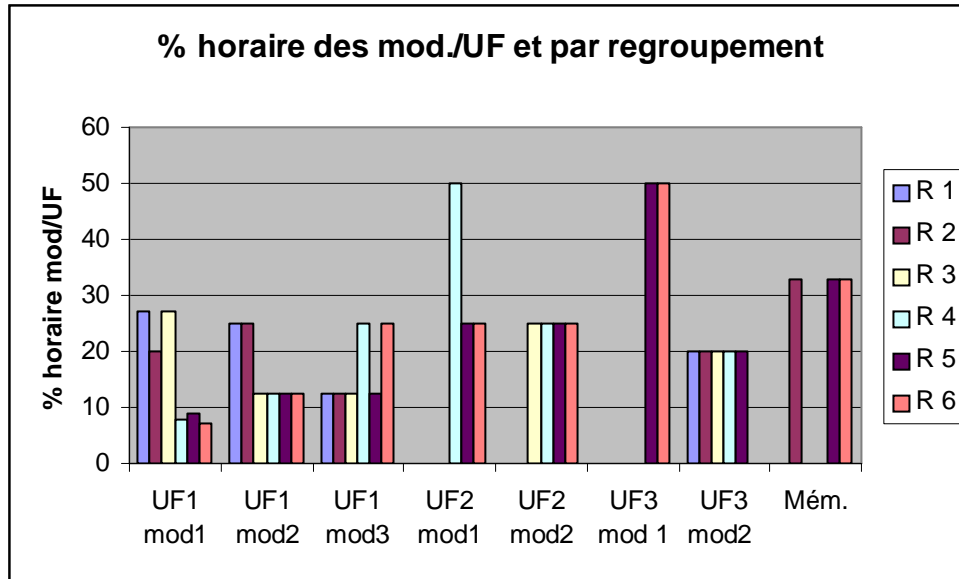
<p><u>UF1 - Module 2 : Mise en œuvre des démarches et situations pédagogiques</u></p> <p><u>Module 2-1 : Gestion des groupes, relation éducative, dispositifs de différenciation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Contexte d'apprentissage : motivation et désir d'apprendre • Gestion des groupes, différenciation pédagogique, pratique du soutien intégré, groupes de besoin/groupes d'aide (<i>de la scolarisation individuelle au fonctionnement de groupe en UPI et SEGPA</i>) • Relation d'aide et d'accompagnement <p><u>Module 2-2 : Adaptations pédagogique, didactique et éducative</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyse comparée des objectifs de travail en SEGPA et en UPI • Problématique de l'évaluation: observation/évaluation <ul style="list-style-type: none"> - évaluations formative et formatrice - bilan spécialisé - aménagement des situations d'évaluation • Concept de médiation et de remédiation - Démarches et techniques de remédiation cognitive - Outils spécifiques 	<p>D+F</p> <p>D+F</p> <p>D</p> <p>D</p>	<p>24 h</p> <p><u>9 h</u></p> <p><u>15 h</u></p>	<p>3 h</p> <p>6 h</p> <p>3 h</p> <p>6 h</p> <p>6 h</p>
<p><u>UF1 - Module 3 : Construction des savoirs disciplinaires avec des élèves présentant des troubles des fonctions cognitives (problématiques du handicap)</u></p> <p><u>1 Construction des concepts</u> et des savoirs disciplinaires en relation avec les particularités repérées/ socle commun.</p> <p><u>2 Le « savoir agir » de l'enseignant dans sa discipline:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception (supports, tâches, évaluations intégrées...), - Organisation et mise en œuvre de situations différenciées/PPS : contexte, démarches, médiations au sein de chaque discipline - Utilisation et adaptation des TICE aux besoins éducatifs particuliers - Transfert des apprentissages dans le cadre d'un projet global de formation (apport des approches pluri- et inter-disciplinaires., des médiations culturelles....) 	<p><u>D</u></p>	<p>25 h</p>	<p>12 h</p> <p>13 h</p>

UF2 Option D 24 h	Pratiques professionnelles au sein d'une équipe pluricatégorielle		
<p><u>UF2 - Module 1 : méthodologie du projet et partenariat</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Equipe éducative et partenariale • Concept de projet : du projet en général au projet individuel • Problématique de l'intégration : du projet d'intégration au projet d'orientation. Articulation des projets et des parcours scolaires. • Risques, sécurité et responsabilité 	D	12 h	

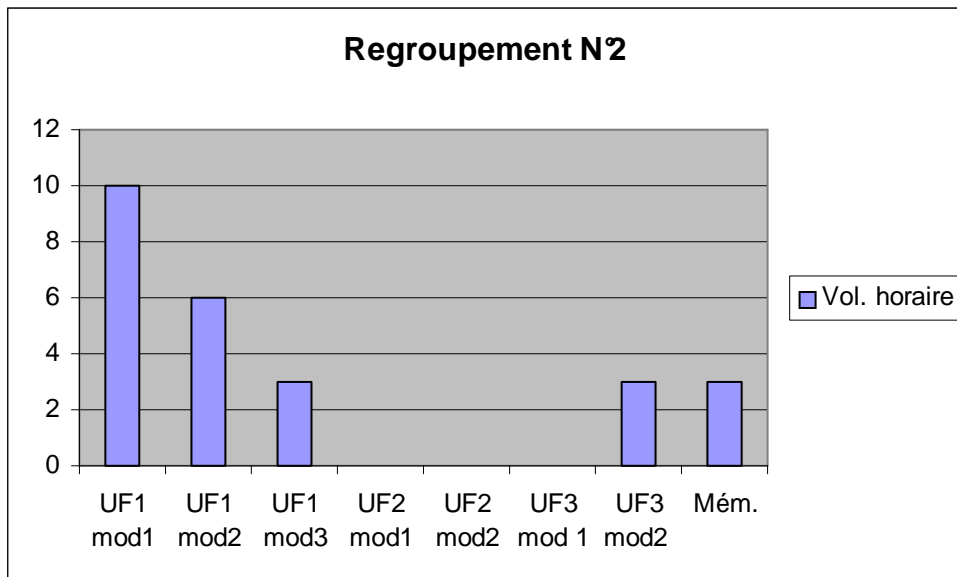
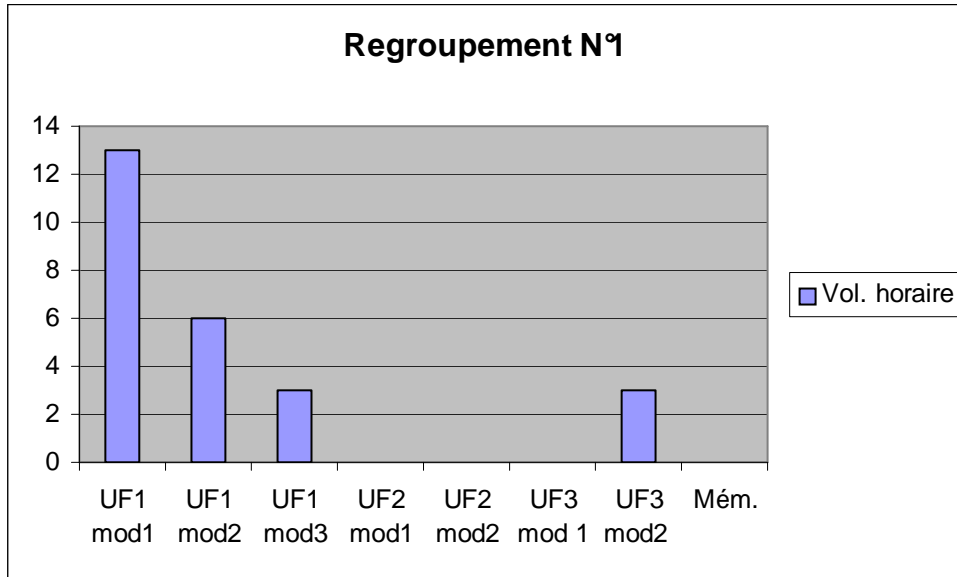
Option D 9 h	Mémoire professionnel et préparation à la certification		
<u>Mémoire</u> <ul style="list-style-type: none"> • méthodologie du mémoire • méthodologie de la recherche bibliographique et multimédia • séminaire mémoire 	D+F D	6 h	3 h 3 h
Préparation à la certification	D	3 h	3 h

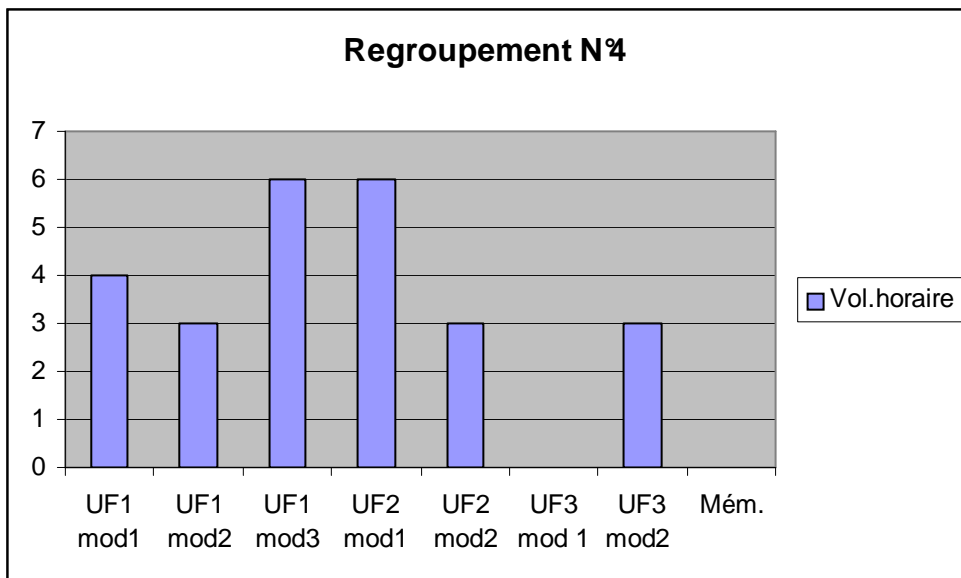
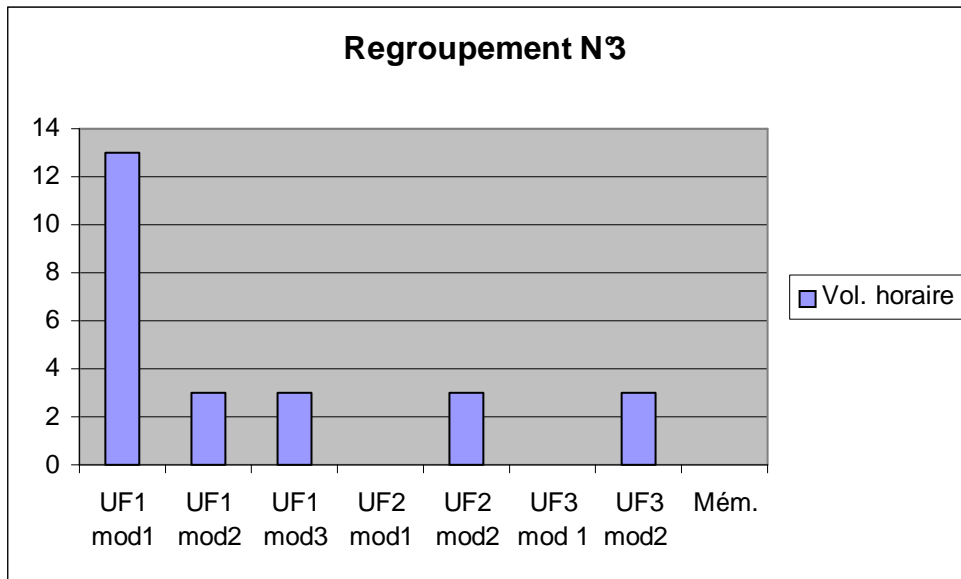
D7. REPARTITION HORAIRE DES UNITES DE FORMATION ET DES MODULES PAR REGROUPEMENT (session)

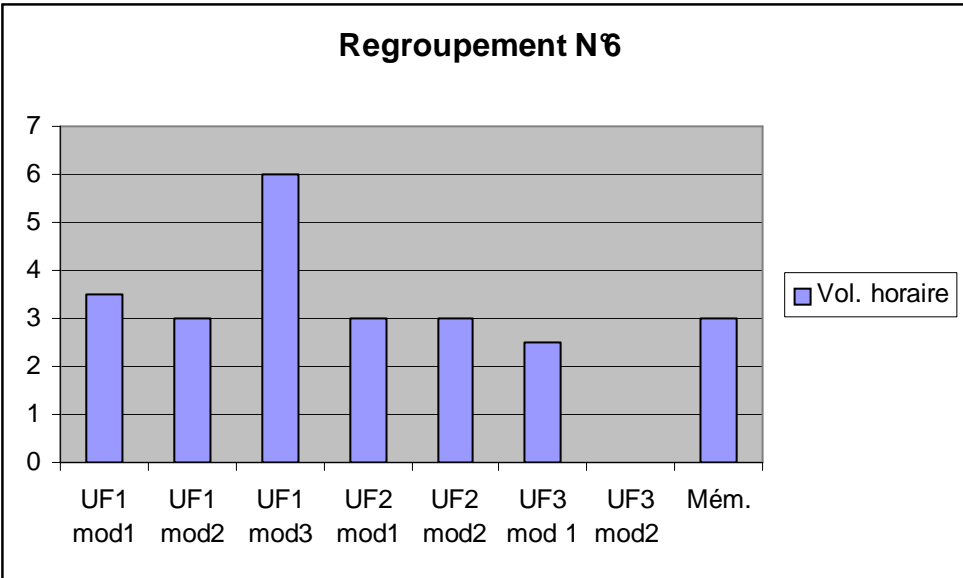
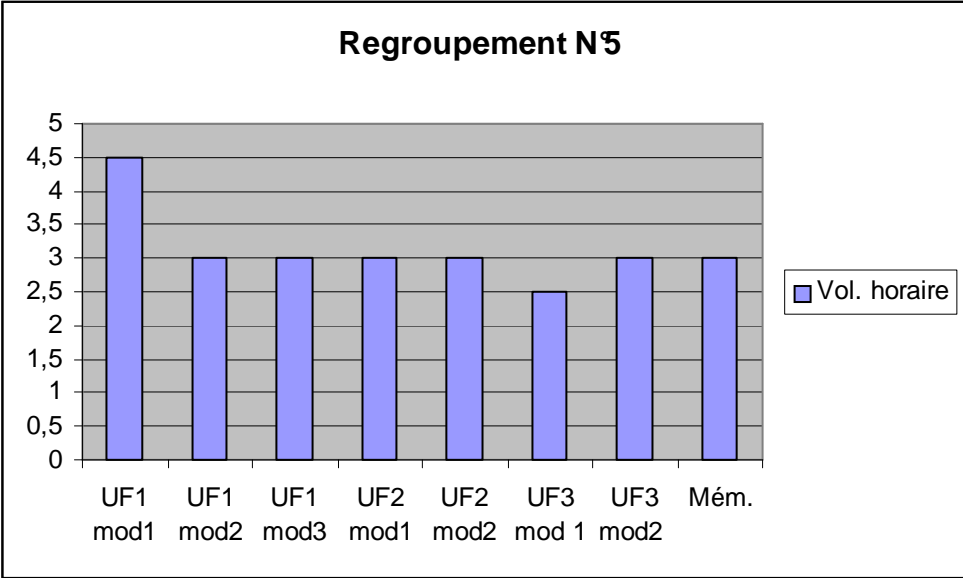
Prévision 2008-2009



**REPARTITION HORAIRE DES UF ET DES MODULES PAR
REGROUPEMENT (session)
2008/2009**







E - CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'expérience acquise auprès des professeurs du second degré nous conduit à évoluer vers des parcours de formation qui prennent mieux en compte la spécificité des professionnels (culture disciplinaire, formation initiale, expérience des publics scolaires, expérience professionnelle ...).

De même, l'évolution et l'enrichissement des compétences sont orientés vers une meilleure prise en compte de l'articulation formation-pratique auprès de publics d'élèves très diversifiés et qui nécessitent un ajustement pédagogique au plus près.

Dans le domaine institutionnel l'information en direction des inspecteurs des disciplines, des chefs d'établissement et des professeurs est à poursuivre afin de mieux faire connaître les possibilités de formation.

La filière ASH de l'IUFM Centre Val de Loire, avec l'expérience acquise, a vocation à être un centre ressource, soutien d'une des grandes orientations prioritaires de la rentrée 2008 qu'est **la scolarisation des élèves handicapés** (circulaire de rentrée B.O. N° 15) pour accompagner et/ou former des équipes à la prise en compte de la diversité des élèves à besoins éducatifs particuliers.
